

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>74515</b>	De <b>M. Frédéric Lefebvre</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >programmes	<b>Analyse</b> > philosophie. développement.
Question publiée au JO le : <b>24/02/2015</b> Réponse publiée au JO le : <b>10/11/2015</b> page : <b>8214</b> Date de changement d'attribution : <b>06/03/2015</b> Date de renouvellement : <b>16/06/2015</b>		

### Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question de l'enseignement de la philosophie au lycée. Alors que la philosophie contribue au renforcement de la maturité intellectuelle des élèves de terminale, ainsi qu'à l'augmentation de leur esprit critique, elle n'est enseignée qu'une année, ce qui semble trop peu pour mener ces objectifs à leur terme. De nombreux Français souhaiteraient voir son enseignement étendu à l'ensemble des classes du lycée, soit un enseignement sur trois années. Il lui demande ainsi dans quelle mesure elle compte rendre l'enseignement de la philosophie efficace et complet, afin que les lycéens français disposent à la fin de leur scolarité d'une véritable réflexion personnelle dans la matière.

### Texte de la réponse

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est particulièrement attachée à l'enseignement de la philosophie en lycée comme élément essentiel de la construction d'une pensée réflexive et critique contribuant à la formation intellectuelle des lycéens. La question d'une extension de cet enseignement sur les trois classes de lycée, qui pourrait entraîner un alourdissement de l'horaire-élève déjà bien chargé en classe de seconde et de première, ne fait actuellement pas l'unanimité au sein de la communauté éducative pour des raisons pédagogiques : la question de la nécessaire maturité d'esprit des élèves est à prendre en compte pour apprécier l'opportunité de son enseignement avant la classe terminale. Il est à noter par ailleurs que l'étude de textes à portée philosophique est abordée au travers de certains auteurs étudiés dans le cadre des programmes de français des classes de seconde et première. Enfin, il convient de souligner que l'ensemble des disciplines offertes au lycée contribuent au renforcement de la maturité intellectuelle des élèves ainsi qu'au développement de leur esprit critique.